

RECAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR – RENTRÉE 2019**❑ DOSSIER MEDICAL**

Pour l'entrée en Institut de Formation Paramédicale AP-HP : **ce dossier est à compléter par le médecin agréé de votre choix lors de la visite obligatoire que vous devez réaliser avant l'entrée en formation dès le mois de juillet**

Les vaccinations requises sont conformes aux vaccinations obligatoires pour les professionnels de santé. Veuillez lire attentivement la notice relative à la vaccination contre l'hépatite B.

[Vous retrouverez le dossier médical 2019 à remplir.](#)

Votre formation, notamment votre départ en stage, est soumis à la condition que vos vaccinations soient à jour au plus tard fin septembre 2019

❑ ASSURANCE DE STAGE

Dans le cadre de votre formation, vous devez impérativement souscrire une **assurance** responsabilité civile **annuelle (du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020)** qui devra impérativement mentionner la couverture des « **stages infirmiers ou paramédicaux hospitaliers et extra-hospitaliers** ».

- ❑ 2 photocopies de votre **pièce d'identité** en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour), recto/verso sur une même face.
- ❑ 4 **photos** d'identité, format classique, découpées et portant au dos de chacune d'elle votre nom et prénom.
- ❑ 2 photocopies de **l'attestation Sécurité Sociale** en cours de validité.
- ❑ L'attestation d'acquiescement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) accessible sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- ❑ 1 Relevé d'Identité Bancaire à **votre nom et prénom**.
- ❑ Photocopie du Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté, le cas échéant nous informer de votre situation.
- ❑ **Fiche de renseignements** recto/verso dûment complétée (ci-jointe)

- ❑ **Photocopie + original (qui vous sera restitué)** de :

- votre diplôme de baccalauréat
 - ou attestation de réussite au baccalauréat
 - ou titre admis en équivalence CAFAS ou DPAS ou DPAP ou DEAS.
 - Diplômes universitaires
 - Diplômes professionnels
 - Formations suivies
 - Attestation(s) employeur(s)
 - Autres diplômes ou attestations en lien avec les éléments d'expérience que vous avez mentionné sur votre dossier saisi sur parcoursup
- Vous munir de votre **numéro identifiant national** d'étudiant (INE ou N.N.E ou BEA). Ce numéro d'immatriculation, qui existe depuis 1995 est **essentiel**. Il vous a été remis par votre établissement scolaire en classe de terminale ou par votre établissement d'enseignement supérieur d'origine. Il figure également sur le relevé de notes du baccalauréat.
- Fiche de demande d'ouverture du dossier administratif pour le versement des indemnités de stage à compléter ainsi que les documents requis (cf. fiche jointe)
- Vous devez créer une adresse électronique sous le format suivant : **prénomnom.annéedenaissance@gmail.com** (Ex : mariedupont.1990@gmail.com). Cette adresse nous permettra de communiquer durant toute votre formation. **Vous devrez l'activer et nous la remettre le jour de la rentrée.**